

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le
contrôle interne exercé en matière de rapports financiers du

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

pour l'exercice financier 2023-2024 (non audité)

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS	1
2.1 GESTION DES CONTRÔLES INTERNES.....	1
2.2 ENTENTES DE SERVICES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	1
3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE DE L'EXERCICE 2023-2024.....	2
3.1 CONTRÔLES CLÉS NOUVEAUX OU AYANT FAIT L'OBJET DE MODIFICATIONS IMPORTANTES	2
3.2 PLAN DE SURVEILLANCE CONTINUE.....	2
4. PLAN DE SURVEILLANCE CONTINUE PLURIANNUEL DU CRSH	4

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de l'organisme figurent dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#) de 2023-2024 et le [Plan ministériel](#) de 2024-2025.

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion des contrôles internes

Le CRSH dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et la surveillance ministérielles de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le président et la dirigeante principale des finances (DPF), a été mis en place et comprend les éléments suivants :

- des structures de responsabilisation organisationnelles liées à la gestion des contrôles internes à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leur secteur de responsabilité en matière de gestion des contrôles;
- dans le cadre des ententes annuelles de gestion du rendement et d'évaluation des employés, tous les employés doivent certifier avoir lu le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique. Le Code énonce les responsabilités en matière de conduite responsable;
- des orientations à l'intention des responsables des processus opérationnels concernant l'incidence des changements sur les contrôles internes;
- une communication et une formation continues au sujet des exigences législatives ainsi que des politiques et des procédures visant à assurer une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance de la gestion du contrôle interne et des comptes rendus périodiques à cet effet, ainsi que la communication des résultats de l'évaluation pertinente et des plans d'action au président, à la DPF et au Comité d'audit interne (CAI).

2.2 Ententes de services afférentes aux états financiers

Le CRSH fait appel aux services d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions ou pour l'obtention d'information qui pourrait avoir une incidence sur ses rapports financiers comme suit.

Ententes courantes

- Services publics et Approvisionnement Canada, qui est responsable de la gestion de la rémunération et de l'approvisionnement en certains biens et services conformément à la délégation de pouvoirs du CRSH, en plus de la prestation des services de gestion des locaux.
- Le ministère de la Justice Canada offre des conseils et des services juridiques quant aux responsabilités du CRSH et aux réclamations dont il pourrait faire l'objet dans le cours normal de ses activités.

- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), qui fournit de l'information sur l'assurance dans le secteur public et assure la gestion centrale du versement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux obligatoires des employés.

Ententes particulières

Le CRSH administre les fonds reçus d'autres ministères et organismes pour verser des subventions, des bourses d'études et des paiements connexes en leur nom. Durant l'exercice, il a engagé des charges de 408 976 973 \$ (420 562 000 \$ en 2022-2023) en subventions et en bourses de ce genre. Ces dépenses ne sont pas prises en compte dans les états financiers du CRSH, mais sont inscrites dans les états financiers des ministères ou organismes qui ont fourni les fonds.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2023-2024

Le tableau ci-dessous résume l'état des activités de surveillance continue d'après le plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2023-2024

Mesure prévue dans le plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent	État d'avancement
Subventions et bourses	L'évaluation de la conception s'est achevée en 2023-2024. Aucune faiblesse ou lacune n'a été relevée. L'efficacité opérationnelle fera l'objet de tests en 2025-2026, comme prévu.
Rapports de fin d'exercice	L'évaluation de la conception s'est achevée en 2023-2024. Elle a permis de cerner des mesures correctives, dont la mise en œuvre a été achevée en avril 2024.
Administration de la paye et salaires	L'efficacité de la conception a été évaluée en 2023-2024. Aucune mesure corrective n'a été jugée nécessaire. L'efficacité des activités sera évaluée en 2024-2025 comme prévu.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou ayant fait l'objet de modifications importantes

La récente adoption d'un nouveau système financier a une incidence importante sur les contrôles en place au cours des différents cycles opérationnels. Par conséquent, la plupart des contrôles en place sont touchés; ils devront faire l'objet d'un examen approfondi et pourraient être modifiés. Afin d'assurer continuellement la conformité et l'efficacité opérationnelle, ces contrôles seront évalués et ajustés au besoin au cours des cycles de surveillance continue de l'organisme pendant les trois prochains exercices. Cette façon de faire proactive favorisera la rigueur des contrôles internes ainsi que l'intégrité des données financières et des processus opérationnels.

3.2 Plan de surveillance continue

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, l'organisme a terminé la réévaluation des contrôles généraux en lien avec les subventions et les bourses, les rapports de fin de période ainsi que la paie et les salaires. Les évaluations de tous ces contrôles ont été présentées au Comité d'audit interne (CAI) en avril 2024.

Subventions et bourses d'études

L'efficacité de la conception du système de gestion des subventions et des bourses a été évaluée dans le cadre du plan de surveillance continue pluriannuel. La vérification portait sur la période du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024 et visait six (6) contrôles clés pour les subventions ainsi que six (6) contrôles clés pour les bourses.

Aperçu des constatations

- Aucune faiblesse ni lacune n'ont été relevées au cours de l'évaluation de la conception.
- L'efficacité du fonctionnement sera vérifiée dans le cadre de la vérification complète des contrôles pour le versement des subventions et des bourses qui est prévue en 2025-2026.

Rapports de fin de période

Conformément au Plan de surveillance continue des contrôles internes, l'efficacité de la conception du processus opérationnel de production des rapports de fin de période a été évaluée. La vérification portait sur la période du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024. Ce processus comporte huit (8) contrôles clés qui englobent la transmission mensuelle de la balance de vérification, les rapprochements réguliers des comptes de l'organisme, la préparation des rapports financiers trimestriels, et la divulgation proactive des dépenses liées aux voyages des cadres supérieurs.

Aperçu des constatations

- Cinq (5) contrôles ont été jugés inefficaces (trois contrôles présentent un faible risque, et les deux autres présentent un risque moyen) en raison du manque de preuves documentaires et d'approbations au sujet des rapprochements et examens effectués par l'équipe des opérations financières concernant la balance de vérification, les immobilisations, le grand livre général et les grands livres auxiliaires, ainsi que le versement des subventions et bourses d'études.

La direction a préparé un plan d'action, et des mesures correctives avaient été prises pour les cinq (5) observations avant avril 2024.

Paie et salaires

Conformément au Plan de surveillance continue des contrôles internes, l'efficacité de la conception du processus opérationnel de la paie et des salaires a été évaluée. La vérification portait sur la période du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024. Ce processus comporte trente et un (31) contrôles clés qui se fondent sur la *Ligne directrice sur la gestion financière de l'administration de la paie* du SCT.

Aperçu des constatations

- Une lacune a été relevée au cours de l'évaluation de la conception. Alors que la politique exige que les organismes effectuent des vérifications périodiques à la suite des versements sur seulement un échantillon de dossiers de paie et au moyen d'une stratégie d'échantillonnage, l'équipe de la

rémunération vérifie plutôt en détail tous les dossiers de paie à la suite des versements toutes les deux semaines. En effet, l'exigence de la politique s'adresse principalement aux ministères centraux qui sont entièrement desservis par le Centre des services de paie à Miramichi, tandis que les organismes disposent à l'interne d'une équipe de la rémunération dotée des ressources suffisantes pour effectuer des vérifications complètes plutôt que d'utiliser une stratégie d'échantillonnage.

4. Plan de surveillance continue pluriannuel du CRSH

Le CRSH et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) ont délaissé FreeBalance, leur système financier précédent, pour adopter le nouveau système SAP en avril 2023. Les deux organismes se joignent ainsi au réseau des ministères et organismes que le SCT héberge et dessert au moyen du système SAP.

Les processus opérationnels relevés dans le plan pluriannuel d'évaluation sont tous, dans une certaine mesure, touchés par l'instauration du système SAP. L'évaluation de la conception des cycles opérationnels a donc lieu après l'instauration de ce système pour vérifier que les contrôles fonctionnent comme prévu et pour repérer toute lacune en raison de ce changement de système.

L'évaluation détaillée des processus opérationnels et des répercussions potentielles sur les contrôles tient compte des facteurs suivants :

- optimisation des capacités du nouveau système
- réduction au minimum des répercussions sur les activités
- réduction des coûts au minimum
- ouverture à la création de valeur opérationnelle dans l'avenir

Afin d'évaluer le risque global, le plan de surveillance continue pluriannuel a été modifié de façon à prévoir l'évaluation de la conception et de l'efficacité du fonctionnement de tous les processus opérationnels au cours des trois (3) exercices financiers suivant l'instauration du SAP en fonction de leurs éléments de risque, tout en considérant les répercussions du nouveau système financier. Le plan prévoit également l'évaluation complète du cycle des achats, des paiements et des créditeurs en 2024-2025 pour vérifier les contrôles durant ce cycle et se conformer aux changements que le SCT a apportés dans le cadre des contrats ainsi qu'à l'égard de la surveillance continue des contrôles internes en matière de gestion financière. La dernière vérification du cycle des achats, des paiements et des créditeurs remonte à 2021-2022, et des mesures avaient alors été prises pour donner suite à toutes les observations.

Le tableau qui suit présente le plan cyclique de surveillance continue des organismes pour les trois prochains exercices. Il ne sera pas nécessaire de procéder à une évaluation des contrôles internes touchant SAP, puisque le SCT, en tant que ministère hébergeant le système, évalue régulièrement les contrôles internes relatifs aux technologies de l'information qui se rapportent à SAP, et transmet aux organismes un rapport annuel faisant état des résultats de cette évaluation. Il est à noter que l'équipe des finances de la Direction des services administratifs communs (DSAC) effectuera une évaluation en 2024-2025, qu'il soit nécessaire ou non d'ajouter d'autres processus opérationnels (attestations de la dirigeante principale des finances, gestion de projet, etc.) à ce plan cyclique.

Secteurs de contrôle clés	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025-2026	Exercice 2026-2027
i) Contrôles au niveau de l'entité			X	
ii) Contrôles généraux des technologies de l'information				
AMIS				X
SIGSB				X
PR et SGRC			X	
iii) Contrôles de processus opérationnels				
Subventions et bourses	X*		X	
Achats, paiements et créditeurs		X		X
Rémunération	X*	X**		X
Règlements interministériels		X		X
Rapports financiers: fin de période	X*		X	
Rapports financiers: fin d'exercice			X	
iv) iv) Contrôle interne supplémentaire en matière de gestion financière				
Prévisions et budgétisation		X		

X* Evaluation de la conception uniquement

X Évaluation de la conception et efficacité opérationnelle

X** Efficacité opérationnelle seulement